

Au programme ce midi...

➤ QUI ?

➤ QUOI ?

➤ COMMENT ?

➤ POURQUOI ?



Personnes ressources du programme

Responsable de programme

Abdellatif Lemssaoui

514 343-6111, poste 2924

rei-responsable@fac.umontreal.ca

- Conseil auprès des étudiant·es
- Cheminement dans le programme
- Baccalauréat par cumul de certificats
- Difficultés et Plaintes

TCTB

Sonya Girard

rei-tctb@fac.umontreal.ca

Contact avec les chargés de cours

- Demande d'absence à une évaluation
- Demande de délai de remise des travaux
- Demande de révision de notes

TGDE

Nathalie Girard

rei-tgde@fac.umontreal.ca

Contact avec les étudiants
(Centre étudiant)

Inscription et Informations

- Annulation
- Abandon
- Modification du choix de cours
- Relevés de notes



Nos chargé-e-s de cours...

Le certificat compte parmi ses CC des professionnels chevronnés et reconnus du milieu qui conçoivent leurs cours de façon à trouver un équilibre entre les fondements théoriques et la pratique.



**Relations industrielles ou
gestion des ressources
humaines ?**

Programme miroir



Structure du programme

4 cours obligatoires

5 à 6 cours optionnels

+ la possibilité de
suivre un cours
complémentaire
OU au choix

Total = 10 cours

Structure du certificat

Bloc A : obligatoire (12 crédits)

Fondements de la pratique professionnelle

- REI1010G Introduction aux relations industrielles H26 É26 A26 H27
- REI1140G Approche juridique en RI H26 A26 H27
- REI1240G Gestion des ressources humaines H26 A26 H27
- REI2305G Aspects juridiques du lien d'emploi H26 A26 H27
(Préalable : REI1140G)



Structure du certificat

Bloc B : option (3 à 6 crédits)

Formation pluridisciplinaire

- REI1020G Organisation et dynamiques de la firme H26 H27
- REI1030G Gestion et fonctions de l'organisation É26 H27
- REI1040G Comportement organisationnel Présentiel A26
- REI1420G Emploi et salaire



Structure du certificat

Bloc C : option (6 à 9 crédits) (Préalable REI1140G)

Relations du travail

- REI2310G Convention collective É26 H27
- REI2320G Rapports collectifs de travail A26
- REI2340G Négociation collective H26 H27
- REI3345G Arbitrage des griefs H26 A26



Structure du certificat

Bloc D : option (6 à 9 crédits)

Gestion des ressources humaines

- REI2211G Formation et développement des RH (REI1240G) A26
- REI2215G Rémunération (REI1240G) H27
- REI2230G Stratégie RH et dotation (REI1240G) H26 É26
- SST1010 Introduction à la gestion de la SST H26 É26 A26 H27



Structure du certificat

Bloc E : option (maximum 3 crédits)

Formation complémentaire

- AEG2110 Entraînement au travail en équipe
- ANS1603 General and professional English Writing 1
- COM1500G Communication et organisation
- PPL3040 Communication interculturelle
- PSY1045 Motivation et émotion
- REI1610G Pratiques de gestion innovantes et mobilisatrices
- SOL1012 Inégalités sociales et marché du travail
- VIO2011D Violence et harcèlement au travail
- VIO2015 Résolution de conflits

Bloc Z : Cours au choix (Max 3 crédits)



Conseils pour les choix de cours

- Attention ! Vous devez absolument choisir au moins un cours lors de votre trimestre d'admission sans quoi votre dossier se fermera.
- Vous devez, idéalement, débiter par :
 - REI1010G Introduction aux relations industrielles
 - REI1140G Approche juridique en RI
 - REI1240G Gestion des ressources humaines
- Les autres cours peuvent s'insérer dans votre cheminement en fonction des préalables et de vos intérêts.
- Vous pouvez gérer vos choix de cours à votre rythme. Vous avez toutefois un maximum de 4 ans pour compléter le programme.



Charge de travail

- Un cours universitaire, c'est :
 - 45 heures d'activités d'enseignement en classe
 - 3 heures par semaine, sur 15 semaines (généralement)
 - 90 heures de travail personnel
- Horaire typique à **temps plein** : 4 cours en automne, 4 cours en hiver et 2 en été = 1 an
- Horaire typique à **temps partiel** : 2 cours en automne, 2 cours en hiver et 1 en été = 2 ans



Tableau comparatif – Centre étudiant vs. Studium

CENTRE ÉTUDIANT	STUDIUM
<ul style="list-style-type: none">• Assurer le suivi d'une admission (suivi de la demande d'admission, offre d'admission).• Consulter la liste de tâches, des documents à fournir.• Téléverser les documents demandés.• Effectuer des recherches (un horaire, un cours).• S'inscrire à des cours (ajout, annulation ou abandon de cours).• Suivre ses finances (relevé de compte, reçu d'impôt, exonération des droits).• Identifier et remplir le formulaire de demande nécessaire• Modifier ses coordonnées personnelles.• Consulter ses notes FINALES	<ul style="list-style-type: none">• Accéder aux cours après inscription (donc avoir accès au plan de cours)• Étudier à l'aide d'activités et de ressources• Communiquer avec mon enseignant·e ou mes collègues de classe• Faire un test en ligne• Remettre un devoir• Consulter son carnet de notes et évaluations des apprentissages



Tâches



Aucune tâche courante

Vos formulaires



Centre Étudiant



Sélection formulaire à remplir



Demande de report d'admission Hiver 2023 (CSUP uniquement)

CHE_Changement_Spécialisation

Demande de changement de spécialisation (1CYC, CSUP)

CHE_Abandon_programme

Demande d'abandon de programme (1CYC, CSUP)

CHE_Reprise_cours_réussi

Demande de reprise de cours réussi (1CYC)

CHE_Transfert

Demande de transfert de cours (1CYC, CSUP)

CHE_Équivalence_exemption

Demande d'équivalence ou d'exemption en vue de la reconnaissance de formation uniquement (1CYC, CSUP)



Reconnaissance de cours

- L'étudiant peut demander de faire reconnaître des cours suivis à l'UDEM ou dans une autre université (maximum 15 crédits).
- Ces cours doivent respecter les conditions suivantes :
 - Avoir été faits il y a moins de 10 ans;
 - Avoir été réussis avec la note de C et plus (2,0);
 - Être des cours de 1^{er} cycle.
- Si vous souhaitez faire des **transferts**, **équivalences** ou **exemptions** de cours, il faut en faire la demande avec le formulaire adéquat sur votre centre étudiant.



Demander une équivalence ou une exemption de cours

Utilisez le Centre étudiant

pour accéder à votre vignette « **Scolaires – Équiv./Exemption.** »



Reconnaissance des acquis expérientiels RAÉ

- La reconnaissance des acquis expérientiels fait référence aux apprentissages individuels acquis à dans le cadre d'expériences de travail.
- Si la démonstration de vos acquis est concluante, vous obtenez une exemption de cours.
- <https://fac.umontreal.ca/facilitateurs-de-reussite/reconnaissance-des-acquis-experientiels/>



Autorisation d'études hors établissement (hors UdeM)

- Instructions :
<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/ententes-interuniversitaires/>
- Créer son compte au BCI :
<https://mobilite-cours.crepuq.qc.ca/4DSTATIC/FRAccueil.html>



Perspectives professionnelles

- Importance du cheminement scolaire et professionnel antérieur
- Exemple d'emplois possibles avec le certificat :
 - Agent(e) ressources humaines
 - Technicien(ne) ressources humaines
 - Coordonnateur(trice) ressources humaines
 - Agent(e) de dotation ou recruteur(se)
 - Etc.

Les postes de niveaux supérieurs exigent généralement un baccalauréat



BACCUM et BACCAP



Inscription aux ateliers :

https://fac.umontreal.ca/programmes/baccalaureats/?gad_source=1&gad_campaignid=22642945344&gclid=Cj0KCQiAoZDJBhC0ARIsAERP-F-jGtCqy252Y4koj76UvchOUVZ7pglnRvLyppFWgQ_-TTbjWtmT7laAn2sEALw_wcB

BACCUM/BACCAP ?

https://fac.umontreal.ca/programmes/baccalaureats/?gad_source=1&gad_campaignid=22642945344&gclid=Cj0KCQiAoZDJBhC0ARIsAERP-F-jGtCqy252Y4koj76UvchOUVZ7pglnRvLyppFWgQ_-TTbjWtmT7laAn2sEALw_wcB

Règles pour l'obtention d'un baccalauréat par cumul

- Au minimum 30 crédits de l'Université de Montréal
- De plus, au minimum 15 autres crédits de l'Université de Montréal, des HEC ou de l'École Polytechnique
- Réussite des programmes dont les cours combinés totalisent au moins 90 crédits différents. **Attention aux doublons !**
- Le délai entre l'octroi du premier diplôme et l'octroi du dernier diplôme ne peut dépasser 10 ans
- Délai maximum de 24 mois après la date d'octroi du dernier diplôme pour faire la demande de baccalauréat
- <https://admission.umontreal.ca/baccalaureat-par-cumul/>



Baccalauréats par cumul en gestion

- 10 nouveaux programmes offerts en collaboration entre l'UdeM et les HEC
- Le choix des programmes qui composent le baccalauréat doit se faire parmi des listes préétablies

- Direction et leadership
- Gestion des opérations et de la logistique
- Gestion des ressources humaines

<https://fep.umontreal.ca/programmes/baccalaureats/baccalaureats-par-cumul-en-gestion/>



Bacc. par cumul en gestion des opérations et de la logistique

Liste 1 | HEC Montréal

- [Certificat en gestion d'entreprises](#)

Liste 2 | HEC Montréal

- [Certificat en gestion de la chaîne logistique](#)
- [Certificat en amélioration des processus et de la qualité](#)

Liste 3 | Université de Montréal

- [Certificat en coopération et solidarité internationales](#)
- [Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux](#)
- [Certificat en relations industrielles](#)

Transfert au baccalauréat en relations industrielles

- Les étudiants du certificat peuvent transférer au baccalauréat en relations industrielles, s'ils respectent les conditions d'admission du programme
- Les cours du certificat sont reconnus dans le baccalauréat en relations industrielles, à l'exception du *cours REI1610G qui ne peut actuellement être reconnu par l'École de relations industrielles*



Faculté de
l'apprentissage
continu

Université 
de Montréal
et du monde.